



Des stages de conduite sur engins agricoles

En 5 ans, selon l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière, près de **1 000 accidents** ont impliqué un tracteur agricole, dont un sur deux se déroule pendant la moisson.

Comment évitez les situations à risques ?

Les situations à risques sont nombreuses quand on utilise un tracteur, une moissonneuse batteuse ou tout autre engin agricole. Pour sensibiliser les chauffeurs de tels véhicules, **Centaure**, filiale de **Groupama**, propose depuis cette année un nouveau programme de formation spécialement conçu pour la **conduite d'engins agricoles**. Sur une journée, les cours théoriques sont complétés par des exercices pratiques de conduite d'engins agricoles à bord de véhicules disponibles sur le site **Centaure de Phalsbourg** (57).

A compter de décembre 2020, les nouveaux stages de formation évoqueront tous les aspects liés à cette conduite particulière :

- Rappel de la **règlementation** en vigueur, exercices pratiques consacrés à la découverte du matériel et l'inventaire des points de sécurité et de signalisation, visibilité et angles morts.
- Exercices pratiques en **tracteur solo**, puis avec l'ensemble attelé, **freinage** sur piste glissante, **évitement d'obstacles** sur piste glissante, adhérence et freinage en virage sur piste glissante.
- **Débriefing en salle** à partir du vécu de chacun et explications des lois physiques liées à la vitesse et aux gabarits, des effets conjugués des paramètres vitesse/masse/distance de freinage (énergie cinétique ...).

L'objectif pédagogique des sessions de formation est d'apprendre aux conducteurs à **éviter les situations accidentogènes**. Testés en janvier 2020 avec des **sociétaires agriculteurs Groupama**, ce dispositif concerne les chefs d'exploitation, les salariés agricoles et les utilisateurs d'engins par les collectivités locales. **Ces stages de prévention sont également ouverts à la cible prioritaire des jeunes, dès 16 ans**. Les stagiaires seront répartis par groupe de **8 personnes** sur les 10 dates de formation déjà définies pour 2021. Une première session se déroulera dès le **4 décembre 2020** sur le site de Phalsbourg en Moselle.

Le coût de la journée de formation, fixé à 300 euros HT, fait l'objet d'une participation financière par les **Caisses locales de Groupama Grand Est**, à hauteur de 150 euros, dans le cadre des actions de prévention proposées à leurs sociétaires.

De plus, pour ses assurés d'Alsace et de Moselle, la **CAAA** (Caisse Assurance-Accidents Agricole) participe également à hauteur de 150 euros, ce qui représente une **prise en charge à 100%** sur le montant HT pour les agriculteurs des départements de **Moselle**, du **Bas-Rhin** et du **Haut-Rhin**.



Pour **Jean-Luc Regard, Responsable de Centaure Est** : « La prévention est l'ADN de Centaure. Après les formations réservées aux motards, créées en 2019, proposer des formations adaptées à la conduite d'engins agricoles, très complexes à manœuvrer, nous a semblé primordial pour continuer à améliorer la sécurité sur les routes ».



Pour **Pascal Jan, directeur du GIE 3CAAA Alsace Moselle** : « Trop d'accidents sont liés à la conduite d'engins agricoles. Ces derniers sont souvent graves et parfois mortels. Il nous appartient de prévenir ce risque, ce qui explique notre engagement dans cette formation. »